

GRIGG™

MegAlex™

GENERAL INFORMATION

GRIGG MEGALEX 3-0-0 is designed for professional use only on turf, ornamentals and horticultural crops to help promote rapid greening and robust growth.

RATE RECOMMENDATIONS

Turf (such as athletic fields, greens, tees, and fairways): Apply only to actively growing turf. Use 80-95 millilitres per 100 square metres every week OR 125-175 millilitres per 100 square metres every other week in sufficient water for thorough coverage (typically 10 litres). Initiate spraying prior to seasonal stress cycles. Apply at least twice monthly and allow at least 6 hours before/after irrigation event for maximum benefits.

Ornamental and Horticultural (such as flowering ornamentals, landscaping, evergreens, shrubs, trees, and palms, including those grown in nurseries and greenhouses): Mix 4-10 litres in 380 litres of water (130-310 millilitres per 4 litres of water) and spray foliage to drip. For best results, apply on a regular schedule every other week.

Optimum rate of application will vary depending on soil properties (such as pH, organic matter content, texture), weather conditions, time of year, general plant species and health. This product must only be used on the basis of a soil and/or tissue analysis.

MIXING AND HANDLING INSTRUCTIONS

Fill mix tank with half of required water volume and begin agitation. Add products in this order, mixing thoroughly after each addition: adjuvants, pesticides, then fertilizers. Fill tank with remainder of water and continue agitation until solution is completely mixed. This product may be tank mixed with pesticides. In some cases, tank mixing with pest control products can result in reduced pesticide efficacy or increased host crop injury. The user should contact the company responsible for the pest control product before applying any tank mix. A jar test is recommended before mixing with other fertilizers or pesticides. Spray within 8 hours of mixing.

Net Contents: 9.5 liters

Density: 1.05 kg/L @ 20°C

Net Weight: 9.8 kg

Packaged: 2 x 9.5 liters

3-0-0

GUARANTEED MINIMUM ANALYSIS

Total Nitrogen (N) 3.0%

3.0% Urea nitrogen

Derived from urea.

GRIGG Proven Foliar™ is the turf grass industry's premier foliar nutrient line backed by years of innovation, research and proven results.

Precautionary Statements: Wear eye protection and protective gloves. Wash hands after handling. **First Aid:** *If in eyes:* Rinse with water. Get medical attention if irritation develops and persists. *If on skin:* Wash off with soap and water. Get medical attention if irritation develops and persists. *If swallowed:* Rinse mouth. Get medical attention if symptoms occur. *If inhaled:* Move to fresh air. Call a physician if symptoms develop or persist. **Storage and Disposal:** Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal. Keep out of reach of children. Store away from incompatible materials. Dispose of contents/container in accordance with local authority requirements. Do not pour down drains.

LIMITED WARRANTY: BRANDT Consolidated, Inc. ("BCI") warrants that the Product conforms to the chemical description given on this label and is reasonably fit for the purpose stated when used in accordance with label directions under normal conditions of use. BCI AND SELLER MAKE NO OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. NOR IS ANY REPRESENTATIVE OF SELLER AUTHORIZED TO MAKE ANY SUCH WARRANTY OR MODIFY THESE TERMS. Buyer and User accept all risks arising from any use of this Product. To the extent allowed by law, BCI and the Seller shall not be liable to the Buyer or user of this Product for any consequential, special, incidental or indirect damages.

All trademarks are registered to or licensed by BRANDT Consolidated, Inc. Lot #:



Research Driven,
Proven Results™

Guaranteed by:
BRANDT Consolidated, Inc.
2935 South Koke Mill Road
Springfield, IL 62711 USA
+1 217 547 5840
www.grigg.co

2024-08

GRIGG™

MegAlex™

INFORMATION GÉNÉRALE

GRIGG MEGALEX 3-0-0 est conçu pour une utilisation professionnelle uniquement sur le gazon, les plantes ornementales et les cultures horticoles afin de favoriser un verdissement rapide et une croissance robuste.

DOSES RECOMMANDÉES

Gazon (tel que les terrains de gymnastique, les verts, les tertres de départ et les parcours): S'applique uniquement sur le gazon en croissance active. Utiliser de 80 à 95 millilitres par 100 m² toutes les semaines OU 125 à 175 millilitres par 100 m² toutes les deux semaines dans suffisamment d'eau pour une couverture complète (habituellement 10 litres). Commencer la pulvérisation avant les cycles de stress saisonniers. Appliquer au moins deux fois par mois et prévoir au moins 6 heures avant ou après l'activité d'irrigation pour un maximum d'avantages.

Plantes ornementales et produits horticoles (comme les plantes ornementales à fleurs, l'aménagement paysager, les conifères, les arbustes, les arbres et les palmiers, y compris les plantes cultivées dans les pépinières et les serres): Mélanger 4 à 10 litres dans 380 litres d'eau (130 à 310 millilitres par 4 litres d'eau) et vaporiser le feuillage jusqu'à ce qu'il soit bien trempé. Pour de meilleurs résultats, appliquer régulièrement toutes les deux semaines.

Le taux optimal d'application variera en fonction des propriétés du sol (telles que le pH, la teneur en matière organique, la texture), des conditions météorologiques, de la période de l'année, de la santé générale de la culture et de l'espèce cultivée. Ce produit doit être utilisé en fonction des résultats des analyses de sol ou de tissus.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE ET DE MANIPULATION

Remplir le réservoir de mélange avec la moitié du volume d'eau requis et commencer l'agitation. Ajouter les produits dans cet ordre en mélangeant soigneusement après chaque ajout: adjuvants, pesticides, puis engrais. Remplir le réservoir avec le reste d'eau et continuer l'agitation jusqu'à ce que la solution soit complètement mélangée. Ce produit peut être mélangé en cuve avec des pesticides. Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une réduction de l'efficacité du pesticide ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur doit contacter l'entreprise responsable du produit antiparasitaire avant d'appliquer tout mélange en réservoir. Il est recommandé d'effectuer un essai de floculation avant de mélanger le produit avec d'autres engrais ou pesticides. Vaporiser dans les 8 heures suivant le mélange.

Contenu Net: 9,5 litres

Densité: 1,05 kg/L @ 20°C

Poids net: 9,8 kg

Emballé: 2 x 9,5 litres

3-0-0

ANALYSE MINIMALE GARANTIE

Azote total (N) 3,0%
3,0% Azote d'urée

Dérivé de l'urée.

GRIGG Proven Foliar™ est la première gamme de nutriments foliaires de l'industrie de la pelouse en plaque, soutenue par des années d'innovation, de recherche et de résultats éprouvés.

Conseils de prudence: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de protection. Se laver soigneusement après manipulation. **Premiers soins:** En cas de contact avec les yeux: Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. En cas de contact avec la peau: Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Appeler un médecin en cas de malaise. En cas d'inhalation: Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. **Entreposage et élimination:** Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de matières incompatibles. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales. Ne pas verser dans les égouts.

GARANTIE LIMITÉE: BRANDT Consolidated, Inc. (« BCI ») garantit que le produit est conforme à la description chimique donnée sur cette étiquette et qu'il convient raisonnablement à l'usage indiqué lorsqu'il est utilisé conformément au mode d'emploi de l'étiquette dans des conditions normales d'utilisation. BCI ET LE VENDEUR NE DONNENT AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUN REPRÉSENTANT DU VENDEUR N'EST AUTORISÉ À DONNER UNE TELLE GARANTIE OU À MODIFIER LES PRÉSENTES CONDITIONS. L'acheteur et l'utilisateur acceptent tous les risques découlant de l'utilisation de ce produit. Dans la mesure permise par la loi, BCI et le vendeur ne sont pas responsables envers l'acheteur ou l'utilisateur du présent produit des dommages indirects, spéciaux, accessoires ou indirects.

Toutes les marques sont déposées ou sous licence par BRANDT Consolidated, Inc.

No de lot:



Research Driven,
Proven Results™

Garanti par:
BRANDT Consolidated, Inc.
2935 South Koke Mill Road
Springfield, IL 62711 États-Unis
+1 217 547 5840
www.grigg.co

2024-08